

Attaque du Capitole : un tribunal suspend la publication des documents de Trump

Article rédigé par *Le Figaro*, le 12 novembre 2021

Source [Le Figaro] La cour a accordé une «injonction administrative» et fixé les débats sur la publication des documents de la Maison-Blanche au 30 novembre.

Un tribunal américain a accédé jeudi 11 novembre à la requête de l'ancien président américain Donald Trump de suspendre temporairement la publication de documents de la Maison-Blanche qui pourraient l'impliquer dans l'attaque du 6 janvier contre le Capitole.

Ces documents sont réclamés par la commission spéciale de la Chambre des représentants qui enquête sur l'assaut, et [leur publication avait été ordonnée](#) mardi par un juge fédéral au nom de «*l'intérêt du public*» à comprendre «*les événements qui ont mené au 6 janvier*».

Saisie par les avocats du milliardaire, une cour d'appel a déclaré jeudi avoir accordé une «*injonction administrative*» et fixé les débats au 30 novembre. La cour, composée de trois juges, a précisé que cette décision «*ne doit en aucun cas être interprétée comme une décision sur le fond*» de l'affaire.

Le 6 janvier, des milliers de partisans de Donald Trump s'étaient réunis à Washington au moment où le Congrès certifiait la victoire de son rival démocrate Joe Biden à la présidentielle de novembre 2020. [L'ancien magnat de l'immobilier s'était adressé à la foule](#), martelant, sans fondement, que l'élection lui avait été «*volée*». Plusieurs centaines de manifestants s'étaient alors lancés à l'assaut du temple de la démocratie américaine, semant le chaos et la violence jusque dans l'hémicycle.

Joe Biden a déjà donné son accord à la publication des quelque 770 pages de documents qui sont conservés aux Archives nationales et dont une partie devait être transmise vendredi au Congrès. Ils comprennent notamment les dossiers d'anciens proches conseillers de Donald Trump ainsi que le journal quotidien de la Maison-Blanche - un compte rendu de ses activités, voyages, briefings et appels téléphoniques.

Parmi les autres documents que l'ancien président ne veut pas que le Congrès consulte figurent des mémos adressés à son ancienne attachée de presse, [Kayleigh McEnany](#), une note manuscrite sur les événements du 6 janvier, ainsi qu'un projet de texte de son discours lors du rassemblement «*Save America*», qui a précédé l'attaque.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)